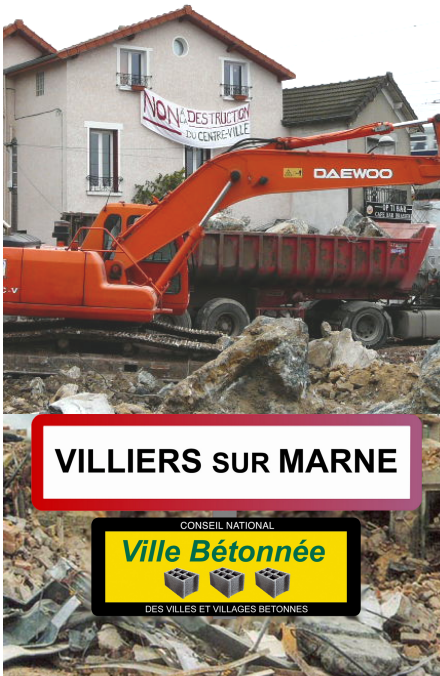


# Codevi Infos

## Plus les impôts locaux augmentent et plus notre cadre de vie se détériore



La destruction du pavillon abritant un salon de coiffure Bd de Strasbourg soulève l'émoi dans tout le centre ville

### Editorial

Les adhérents du Comité de Défense de Villiers et de ses habitants se sont réunis récemment pour préparer ce nouveau numéro du *Petit Journal*.

Comme ce fut le cas dans les publications précédentes du Codevi, ce numéro vous propose des informations sur notre commune que vous ne trouverez malheureusement nulle part ailleurs : nous disons **malheureusement**, car force est de constater qu'il n'existait pas jusqu'à la création du Codevi de véritable force d'opposition capable de dénoncer les abus de toutes sortes et la gestion calamiteuse de JA. Benisti.

Lors de leur réunion, les adhérents ont décidé d'apparaître en signant leurs articles afin de faciliter les échanges avec la population.

Ils lancent également un appel aux villiérain(e)s afin de construire ensemble une force politique locale capable de prendre ses responsabilités le moment venu.

Le CODEVI regroupe des villiérains et des villiéraines de toutes les tendances politiques animés par le seul désir de servir les intérêts de leur commune et de ses habitants.

C'est la seule alternative possible dans la situation inquiétante que connaît notre ville :

- une **dette incroyable** classant Villiers à la **neuvième** place des villes de 20 000 à 50 000 habitants les plus endettées de **France**(1) ;
- des **impôts locaux** disproportionnés
- une **spéculation immobilière** insupportable détruisant le charme de Villiers ;
- une **désertification** commerciale et artisanale transformant notre ville en cité dortoir ;

En un mot une détérioration rapide de notre cadre de vie que chacun d'entre-nous constate amèrement chaque jour un peu plus.

Il est temps de réagir, de dénoncer et de s'opposer à la politique menée par JA. Benisti.

Venez nous rejoindre, venez nous aider, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Nous comptons sur vous.

Pour l'équipe du Codevi  
Claude Lobry

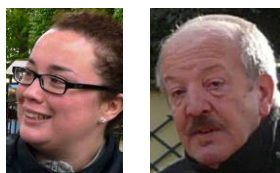
Le bulletin d'adhésion ou de soutien se trouve en page 8

(1) le Journal du Net : les villes les plus endettées – [www.journaldunet.fr](http://www.journaldunet.fr)

### SOMMAIRE

JA. Benisti : l'opportuniste	2	Bois St Martin : le maire s'entête	6
Gestion budgétaire : le désastre	3	Perroquets/Luats : promesses, promesses	6
La vidéo surveillance en questions	4	Tri sélectif : amaque fiscale et régression	7
Piéton à Villiers, c'est pas la joie !	4	Ordures : les villiérains pénalisés	7
Mais où est passé le marché d'antan?	5	Le repas des anciens	8
Navette 307 : financement trouvé?	5	Internet : le nouveau site du Codevi	8
Bois de Gaumont : l'abandon	6	Maison Petite Enfance : amiante	8
307 : flagrant délit de mensonges	6	Bulletin d'adhésion au CODEVI	8

Le Codevi  
(Comité de défense de Villiers-sur-Marne et de ses habitants est une association Loi 1901 déclarée en préfecture  
SITE INTERNET DU CODEVI  
[www.codevilliers.fr](http://www.codevilliers.fr)  
Email : [info@codevilliers.fr](mailto:info@codevilliers.fr)



# Benisti l'opportuniste

Interview présentée par Anne Leperre et André Abadia

Deux adhérents du Codevi, par ailleurs militants de l'UMP, ont écrit au Petit Journal pour relater l'itinéraire politique de JA Benisti et ses déboires actuels au sein de son parti.

Nous les avons rencontrés et voici ce qu'ils nous ont raconté.

**Agnès** est une jeune mère de famille qui se définit comme pro-Sarkosy mais anti-Benisti.

**Pierre** est un vieux militant gaulliste qui connaît remarquablement bien l'histoire politique de Villiers. (les prénoms ont été changés)

**Q. Comment caractériseriez-vous l'itinéraire politique de Benisti?**

**Pierre** : Benisti me fait penser au couplet de la chanson "l'opportuniste" :

*Je suis de tous les partis  
Je suis de toutes les patries  
Je suis de toutes les coteries  
Je suis le roi des convertis*

**Q. Pouvez-vous être plus précis?**

**Pierre** : Depuis qu'il est entré en politique, JA Benisti accumule les revirements et les trahisons pour réussir sa carrière politique

- En **1983**, il soutient la liste socialo-communiste de Delaporte aux élections municipales (1).

- En **1989**, JAB se présente contre Delaporte avec le soutien des dirigeants de l'UDF ((le Député Maire du Plessis Jean-Jacques Jégou et Michel Giraud). Il est battu.

- En **1994**, il est élu pour la première fois Conseiller général sous la bannière du parti centriste, cela durera jusqu'en 2003 où il sera obligé de démissionner pour cumul de mandats

- En **1995**, au second tour, il est élu Maire de Villiers grâce au soutien de l'UDF et du RPR .

- En **2001**, il obtient son 2<sup>ème</sup> mandat de Maire sous l'étiquette UDF

- En **2002**, il quitte sa « famille » d'origine pour rallier l'UMP et se présente contre le Député J.J. Jégou, son mentor et père spirituel de l'UDF et lui pique son siège.

comme dirait Dutronc, en cumulant les postes : maire, député, conseiller général et président de la Fédération du Centre de Gestion des fonctionnaires territoriaux

- Depuis **2002**, il navigue à vue espérant décrocher un poste de Secrétaire d'Etat ! Il se présente successivement comme l'ami de Jean-

Pierre (Raffarin), puis de Nicolas (Sarkozy)...

- aux dernières nouvelles, compte tenu du rejet des militants UMP de sa circonscription électorale (2), il chercherait une nouvelle « opportunité » lui permettant d'avoir une investiture aux prochaines législatives.

**Q. Pouvez-vous préciser?**

En ce moment, c'est plutôt « *mon ami Jean-Louis* (Borloo) »... D'ici qu'il prenne sa carte au parti radical valoisien !

**Q. Vous avez évoqué un rejet de JA Benisti par de nombreux militants...**

**Agnès** : déjà aux élections législatives de 2007, près de 70% des militants UMP de la circonscription (2) avaient voté contre la candidature de JA. Benisti et pour celle de Marie-Carole Ciuntu, la Maire UMP de Sucy-en-Brie. Le statut interne de l'UMP permet malgré tout à JAB d'avoir l'investiture de son parti.

MC Ciuntu se présenta comme candidate dissidente contre Benisti au 1<sup>er</sup> tour avec Didier Dousset comme suppléant. Arrivée derrière Benisti, elle se désista pour lui au second tour par discipline républicaine. Benisti fut réélu.

Marie-Carole Ciuntu était n°2 sur la liste de Valérie Pécresse aux régionales...

**Q. Quoi d'autre?**

**Pierre** : il y a quelques mois, JA Benisti a essayé un sérieux revers aux élections internes de l'UMP. Presque tous les candidats qu'il soutenait dans le collège des anciens ont été écartés par les militants de la circonscription.

**Q. Comment expliquez-vous un tel désamour?**

**Agnès** : beaucoup de militants ne se reconnaissent absolument plus dans JA Benisti, dans la politique locale qu'il mène que je qualifierais d'anti sarkosiste, dans ses mensonges, dans ses revirements et trahisons.

**Q. Anti-sarkosiste, dites-vous?**

**Agnès** : Sarkozy déclare "*je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts*" et

(4) Résultats obtenus par la majorité en % au 1 <sup>er</sup> tour des régionales de mars 2010	Villiers	Sucy
PECRESSE (MAJ)	23,17*	31,87

Benisti matraque les villiérains comme peu de maires osent le faire.

**Pierre** : beaucoup de militants ont été écoeurés qu'il maintienne son candidat (pourtant certain d'être vaincu) aux élections cantonales de 2007 dans l'unique but de faire battre Didier Dousset.

Il n'a pas hésité à faire basculer le canton à gauche par vengeance. (il revient à ses premières amours!) Cela en dit long sur sa médiocrité.

**Agnès** : c'est aussi le genre de personne qui vous promet qu'il va faire quelque chose et qui ne fait rien.

**Q. Vous évoquez la médiocrité de JA. Benisti, que voulez-vous dire?**

**Agnès** : nous sommes nombreux à le trouver "très limité" ! On peut lui reconnaître un certain talent dans l'opportunisme, une chance insolente mais il a dépassé depuis longtemps son seuil d'incompétence. Et dire qu'il rêve de devenir Secrétaire d'Etat : pauvre France !

Lorsqu'il passe dans les médias par exemple, il est incapable d'articuler trois phrases d'affilée. Il ne maîtrise pas ses dossiers.

**Pierre** : au conseil municipal, c'est pareil, il a un souffle, comme au théâtre, en la personne de son DGS (3) : à chacune des questions de l'opposition, c'est le DGS qui lui souffle les réponses. C'est pitoyable !

**Agnès** : il a aussi un « nègre » en la personne de son directeur de cabinet qui lui rédige la quasi-totalité de ses textes et discours.

**Pierre** : mais alors, que fait-il donc à part signer des permis de démolir et des permis de construire à tout va ?...

**Q. Un mot pour conclure ?**

**Agnès et Pierre** : nous souhaitons que notre parti prenne ses distances avec Benisti qui est devenu une machine à faire perdre les élections (voir exemple (4))

(1) Il est membre du comité de soutien à Delaporte.

(2) la circonscription regroupe les communes de Villiers, le Plessis, Sucy, Chennevières, La Queue-en-Brie, Ormesson et Noisieu.

(3) DGS : Directeur Général des Services

Chennevières	La Queue	Ormesson	Le Plessis
31,15	26,04	36,92	26,84**

\*au 1<sup>er</sup> tour des régionales de 2004 la majorité totalisait 37% - \*\* le Modem à fait 10% au Plessis



# Gestion financière : le désastre

par Claude Lobry – Président du Codevi

## Le Maire nous ment depuis plusieurs années !

Contrairement aux affirmations du Maire répétées depuis des années, les difficultés financières de Villiers n'ont rien à voir avec le fait qu'une partie de sa population soit exonérée du paiement de la taxe d'habitation.

JA. Benisti dispose en effet d'un budget **bien supérieur à celui de ses voisins** du Perreux et de Nogent, villes comparables quant à leur nombre d'habitants et pourtant réputées pour rouler sur l'or !

L'Etat compense en effet la charge que font peser sur la commune les aides au logement et la proportion de logements sociaux en versant 9,5 millions d'€ à Villiers par an (2)

**Avec un budget de 41,9 millions d'€ contre seulement 32,8 pour le Perreux, JA Benisti a réussi à creuser une dette vertigineuse de près de 70 millions d'€ contre 13,9 millions d'€ pour le Perreux !**

Un villiérais est aujourd'hui six fois plus endetté qu'un perreuxien !

## La situation financière de Villiers est catastrophique

Les quelques chiffres présentés dans notre tableau montrent le désastre engendré par la gestion calamiteuse de notre ville et l'impasse dans laquelle elle se trouve.

Et lorsque l'on compare les équipements collectifs de ces trois villes, les commerces, les spectacles proposés, l'animation, l'état de la « salle des fêtes », les services rendus ou offerts à la population, l'état de la voirie, l'on est stupéfait par les retards accumulés dans tous les domaines par Villiers

## Le pire est devant nous

Des dizaines d'années seront nécessaires pour redresser la situation.

Dans un premier temps, il faudra :  
- **vendre les bijoux de famille** (les rares terrains dont la ville est propriétaire) et faire des coupes sombres dans le budget, ce qu'a commencé à faire le Maire avec la suppression de la navette 307 ou la

régression annoncée en matière de collecte des ordures ménagères. (cf. p.7)

- **et augmenter encore sensiblement les impôts locaux.**

Ces premières mesures ne suffiront pas car des économies drastiques devront être réalisées pour rembourser

la dette et les intérêts de la dette.

**Augmentation inéluctable des impôts locaux, dégradation de nos conditions et de notre cadre de vie, voilà ce qui nous attend et tout cela par la faute d'un maire incompetent**

Prenez quelques minutes pour étudier ces chiffres officiels

Le budget de fonctionnement de trois villes voisines dont le nombre d'habitants est comparable				
Ville	Nombre d'habitants	Budget de fonctionnement (1) en millions €	Dont DGF (2) en millions €	Budget disponible par habitant en euros
Villiers	26 894	<b>41,9</b>	<b>9,5</b>	1558
Nogent	28 416	38,1	5,9	1341
Le Perreux	30 227	<b>32,8</b>	5,4	1086

Chiffres officiels arrondis publiés pour l'année 2008 consultables sur le site du ministère des finances : [www.colloc.bercy.gouv.fr](http://www.colloc.bercy.gouv.fr) cliquez sur données chiffrées des collectivités territoriales

1) LE **Budget de fonctionnement** est la somme des impôts locaux prélevés et des dotations de fonctionnement versées par l'Etat. C'est l'argent dont dispose le Maire par an pour faire tourner sa ville.

(2) **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** : c'est le total des sommes versées par l'Etat à la commune pour son fonctionnement (rien à voir avec les subventions concernant des opérations spécifiques comme celle de 60 millions d'euros attribuée pour la rénovation des Hautes Noues par exemple). La dotation globale de fonctionnement comprend une dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) particulièrement élevée pour Villiers : celle-ci tient compte du revenu des habitants, de la proportion de logements sociaux, du nombre de bénéficiaires d'aides au logement, etc. Elle assure une péréquation entre communes.

La dette et les charges de personnel				
Ville	Nombre d'habitants	Dette Totale en millions d'euros	Dette par habitant en euros	Charges de personnel par habitant (3)
Villiers	26 894	<b>69,5</b>	2585	802
Nogent	28 416	20,2	711	672
Le Perreux	30 227	<b>13,9</b>	461	447

(3) **charges de personnel** : c'est le montant total affecté par la ville au traitement de ses fonctionnaires.

Les charges de personnel représentent environ 40% du budget total de fonctionnement des communes de plus de 10 000 habitants en France. (41% au Perreux et au Plessis, 42% à Bry et à Noisy etc.)

A Villiers, les charges de personnel représentent 51,5% du budget de fonctionnement ...

**Remarque** : Le Perreux est dirigée par Gilles Carrez, un député-maire compétent ; il est rapporteur du budget à l'Assemblée Nationale. Ceci explique probablement cela...

**Rendez-vous sur le nouveau site du Codevi :**

[www.codevilliers.fr](http://www.codevilliers.fr)

**et inscrivez-vous pour recevoir les informations du Codevi par Email**



# La vidéosurveillance à Villiers en questions

L'installation de caméras de vidéo surveillance se justifie pour la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agressions ou de vol, tels que gares, centres commerciaux, parkings ...mais de là à en installer 29 comme le propose le Maire !

Notre ville serait-elle à feu et à sang ?

## L'installation de ces nouvelles et nombreuses caméras soulève un certain nombre de questions (1).

Disposons-nous d'une étude fiable permettant de savoir si les délits ont diminué après l'installation des caméras installées en centre ville ?

L'augmentation continue du nombre de délits sur notre ville en 2009 (+14%) semble apporter un début de réponse à cette question...

Quel est le taux d'élucidation des délits grâce aux caméras ?

Y a-t-il une charte éthique et une commission de contrôle ? Qui surveille les surveillants ? N'y a-t-il pas un risque de détournement d'images à des fins personnelles ou politiques ?

On sait que les caméras "dôme" (voir photo) peuvent être dirigées par les surveillants dans de nombreuses directions, qu'il est possible de zoomer et de filmer des détails...comme la marque de la montre d'un automobiliste à l'intérieur de son véhicule...

Comment être certain que des abus ne peuvent pas être commis ? Comment les villiérains peuvent-ils vérifier que les premières caméras installées en centre ville n'ont pas pu filmer les portes ou les fenêtres de leur immeuble ou , l'intérieur de leur appartement ?

Le Maire tente de nous rassurer en déclarant

*"seul un nombre limité de personnes, toutes accréditées par la préfecture, auront accès à la nouvelle salle de contrôle et aux enregistrements. L'intimité des riverains assure le Maire, devrait être préservée par un système de masquage automatique des images."*

Le directeur de Cabinet de Monsieur Benisti fait-il par exemple partie des personnes accréditées qui ont accès à la salle de contrôle ?

## Combien tout cela va-t-il coûter ?

Quel est le coût d'installation d'une caméra ? Quel est son coût de maintenance ? Combien coûte un surveillant à l'année ? (2)

Avec quel argent seront financés l'installation des nouvelles caméras et les salaires des six ou sept surveillants nécessaires ? La navette 307 qui desservait le bois de Gaumont a été supprimée parce que la mairie n'a pas pu trouver les 100 000 euros nécessaires et notre vie culturelle misérable aurait grandement besoin de finances.

Il faut espérer, Monsieur le Maire, que vous ne profiterez pas de cet article pour surfer sur l'inquiétude des villiérains face à la montée de la délinquance et pour tenter d'exploiter cette question en jouant sur le sentiment d'insécurité que peuvent ressentir certaines personnes.

Ne conviendrait-il pas également de mener une véritable politique de prévention de la délinquance ?

Michèle Briançon

\*Les tribunes libres n'engagent que leurs auteurs.

(1)Vous pouvez vous reporter sur le forum de la Mairie de Villiers aux questions plus générales soulevées par l'auteur de cette tribune libre : [www.mairie-villiers94.com/forum/read.php?15,578](http://www.mairie-villiers94.com/forum/read.php?15,578)

(2) à titre d'exemple, les 13 caméras installées à la Courneuve représentent un investissement de 543 000€. Le coût de leur fonctionnement annuel s'élève à 242 000€ (source : **Le Monde** du 12 février 2010)

## Faites respecter vos droits

### Droit d'accès aux images de vidéo surveillance



Je, soussigné, Antoine Villiérain demande à visionner l'enregistrement de vidéosurveillance fait sur ma personne lors de ma venue Place Remoiville  
Du --/--/--/ au --/--/--/ Date et signature

### Compte rendu d'accès aux images de la vidéosurveillance

Je, soussigné, Jacques le Contrôleur reconnais avoir visionné l'enregistrement de vidéosurveillance en présence de Mr Antoine Villiérain du --/--/--/ au --/--/--/  
Observations .....

*faites noter ici vos remarques*

date et signature

## Piéton à Villiers, "c'est pas la joie" !...



rue du Général Gallieni



rue André Maginot



à 2 pas de la Mairie

## "piéton l'hiver, c'est la galère!"

Pendant les trois épisodes neigeux, le trottoir le long de la résidence pour personnes âgées est resté de longues journées enneigé, comme d'ailleurs beaucoup d'autres trottoirs de Villiers...

On n'y compte plus les accidents et chutes de toutes sortes

Après  
la fracture sociale...



la fracture  
tout court

Comment se fait-il que la mairie n'ait pas fait nettoyer les trottoirs ?

Renseignement pris, la ville n'avait plus de sel.

*"Une ville qui n'a plus de sel, c'est une ville qui n'a plus de sous..."* (diction populaire).

**Pourvu que le Mr le Maire n'en revienne pas à la gabelle !**



# Mais où est donc passé le marché d'antan ?

Par Jean-Paul Bengold

**L**e précédent numéro de notre petit journal attirait l'attention sur le manque de commerçants à Villiers et sur le nombre incroyable de boutiques fermées.

Cette désertification, écrivions-nous, trouve son origine dans le **montant exorbitant des impôts locaux et de la taxe professionnelle.**

*Les commerçants et les professions libérales sont dissuadés de venir s'installer à Villiers"*

**Cette désertification gagne à présent le marché couvert** dans lequel on ne compte pas moins d'une dizaine d'emplacements libres ou à l'abandon le dimanche et beaucoup plus le jeudi. Quant au vendredi....

Le grand marchand de fruits à l'entrée du marché est resté fermé près de trois mois. Quelque temps auparavant, un volailler et un boucher abandonnaient la place. Le départ du marché de nombreux commerçants, pour certains installés depuis de nombreuses années, trouve sa source dans le montant des loyers et des charges réclamés par le concessionnaire choisi par la municipalité, l'entreprise Dadoun

**Récemment, un commerçant me confiait** que le prix d'un emplacement à Villiers est beaucoup plus élevé que dans d'autres communes avoisinantes.

Même sur le marché de la Varenne le prix d'un emplacement serait moins prohibitif qu'à Villiers...

200 euros chaque semaine, c'est ce que doit au minimum acquitter un commerçant disposant d'un petit stand (comme celui du charcutier situé au milieu du marché par exemple)

## Des produits plus chers qu'ailleurs

Le coût des emplacements se répercute naturellement sur le prix des produits.

La qualité de nombreux produits baisse avec la disparition des artisans. On trouve de plus en plus de produits de type hypermarchés et, ce, souvent plus chers (à de rares exceptions)

**Et que dire de l'entretien du marché de Villiers !** Le Maire s'avère incapable d'obtenir de son concessionnaire un entretien et une modernisation comparables aux marchés des villes voisines gérés par ce même concessionnaire.

**Le marché couvert comptait 42 commerces en 2005** dont 5 produits régionaux, 3 volaillers, 13 fruits, légumes, maraîchers et champignons, 5 bouchers etc. Il ne reste plus, le dimanche, qu'une trentaine de commerces et une vingtaine le jeudi.



**JA Benisti** aurait-t-il voulu envoyer un message subliminal aux villiérais en laissant s'installer un marchand de **CEINTURES** en plein cœur du marché couvert ? (1)

**Le marché perd de son attractivité** et nombreux sont les Villiérais qui vont faire leurs courses au Perreux, à Nogent au Plessis et même à la Varenne!

## Tout se tient !

Catherine Olin, s'exprimant sur le forum de la ville, y voit une conséquence, entre autres, de la suppression de la navette 307 et déclare :

(1) le marchand de ceintures est remplacé épisodiquement par un marchand de matelas. Chercherait-on à nous endormir?

*" Je ne me rends plus au marché de Villiers et je ne suis pas la seule car je vais maintenant à celui du Plessis le Samedi et je retrouve d'autres personnes que je croisais à Villiers et qui font comme moi. Je retrouve aussi certains commerçants qui font les 2 marchés. Un commerçant m'a signalé que depuis début septembre, il y avait moins de monde sur le marché de Villiers..."*

Mais où est donc passé le marché d'antan qui faisait la fierté de la ville ?



## Le Maire aurait trouvé un financement pour la navette 307

Par Gérard Augé

Lors du dépôt du permis de construire des immeubles situés derrière la Gare (à gauche de PICARD), le Maire avait donné aux époux X un terrain appartenant à la commune d'une superficie de 250m<sup>2</sup>. Les époux X bâtirent sur ce terrain de nombreux appartements

**En contrepartie**, les époux X rétrocédaient à la ville un appartement en RDC d'une surface de 84 M<sup>2</sup>.

Ce logement est aujourd'hui mis en vente par la Mairie au prix de 290 000 euros.

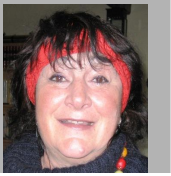
**D'après des bruits** qui circulent avec insistance dans le Bois de Gaumont, le Maire aurait décidé d'affecter une partie du montant de cette vente au financement de la navette 307.

Les habitants du Bois de Gaumont remercient par avance Monsieur le Maire d'avoir fait un aussi bon choix.

## DERNIERE MINUTE !!!

**Il s'agissait d'une fausse rumeur, Mr le Maire aurait décidé d'affecter cette somme à l'achat de nouvelles caméras de vidéo surveillance.**





# Le Bois de Gaumont se tourne vers le Plessis

Par Dominique Wass

Le Maire aurait-il décidé d'abandonner le Bois de Gaumont à son triste sort ?

Le Bois de Gaumont manque de tout et en particulier de commerces:

Plus de marché depuis plusieurs années, disparition de la quasi totalité de ses commerces de qualité, pas de distributeur de billets à moins d'un km à la ronde...

Toujours pas de point poste comme promis lors de la campagne électorale (voir ci-contre)

Les habitants du Bois de Gaumont qui ne possèdent pas de véhicule et beaucoup de personnes âgées sont obligés d'aller faire leurs courses à pieds aux Richardets ou au Plessis en empruntant des trottoirs souvent fortement dégradés.

La mairie aux abonnés absents

Pas de salage des rues verglacées pendant les divers épisodes de froid de cet hiver, avec pour conséquence, des chaussées transformées en patinoire et des risques d'accidents graves pour les piétons. Et bientôt plus de ramassage des déchets végétaux ?

Des impôts locaux disproportionnés : 5000 euros, c'est environ ce qu'il faut déboursier en taxe foncière et en taxe d'habitation pour une maison de cinq ou six pièces avec un jardin de 500 m2 dans ce quartier !

Navette 307, la goutte d'eau qui ... Dans beaucoup de grandes villes d'Ile de France, les municipalités financent une ou plusieurs navettes sur leur budget. Villiers avait négocié un contrat et obtenu de la Région une subvention dégressive dans le temps. Le Maire savait donc parfaitement que le budget de la ville devrait supporter le coût de la navette 307 à compter de septembre 2009. Il avait même anticipé en assurant aux Villiérais, lors de la campagne électorale, que la ville financerait la navette à 100 % et procéderait à son extension (voir ci-contre) !

Se trouvant alors dans une situation financière catastrophique, il a rayé d'un coup de plume cette dépense de 100 000 euros en faisant supporter la responsabilité de la disparition de la navette sur la Région...

C'est ainsi qu'il a réussi à faire croire aux centaines de villiérais qui signèrent la pétition lancée par C. Olin qu'il n'y était pour rien...

Pas étonnant dans ces conditions que beaucoup d'habitants du Bois de Gaumont désertent Villiers et se tournent vers le Plessis Trévisé qui leur offre tous les services que Villiers est incapable de leur proposer....

Les différents extraits de sa brochure électorale reproduits ci-dessous sont accablants.

**Dans sa grande brochure en papier glacé distribuée pendant la campagne électorale de mars 2008,**

**JA Benisti promettait en page 12 :**

## **UN POINT POSTE !**

**"dans un souci de proposer des services publics de proximité, et pour répondre également à la très forte demande de la population du Bois de Gaumont, nous réaliserons un futur point poste, place des Châtaigniers."**

La promesse était même accompagnée de la photo du futur point poste !



**Il semblerait que cette promesse soit tombée dans les oubliettes !**

**JA Benisti promettait en page 5 :**

## **L'EXTENSION de la NAVETTE !**

Dans sa brochure sous le titre "œuvrons pour des modes de transport performants", il écrivait :

**"Nous procéderons à l'extension de la navette 307 qui reliera la gare aux quartiers des Perroquets, des Luats, des Boutareines et des Morvrains"**



**JA Benisti affirmait en page 2** que la navette 307 était financée à 100% par Villiers et ne bénéficiait d'aucune subvention !!! Cela ne l'empêche pas d'affirmer aujourd'hui que c'est la région qui a supprimé la subvention! Quel menteur!

## Bois St Martin

6

Malgré l'opposition de très nombreux villiérais dont les riverains du Bois de Gaumont et de nombreuses associations de défense de l'environnement, J.A. Benisti refuse de se ranger aux conclusions du rapport du commissaire enquêteur concluant au rejet de l'ouverture du parc et à l'absence d'utilité publique.

Dans ses conclusions, le commissaire enquêteur souligne :

*"l'ouverture à un large public du Bois St Martin,*

**- ne présente pas seulement un risque pour la grande biodiversité du Bois, attestée par l'existence de nombreuses espèces protégées,**  
**- mais un risque de nuisances et de dégradations qu'aucune collectivité publique ne semble capable d'empêcher, non seulement physiquement, par clôtures et gardiens efficaces, toujours trop coûteux, mais aussi moralement.**  
*Pour des raisons inhérentes à la démocratie, la sanction n'est pas acceptée médiatiquement, ni politiquement, ce qui fait qu'il ne peut y avoir de sanctions et que toute transgression est notoirement impunie.*

**D'où l'état toujours souillé des entrées de forêts proches des zones habitées**

Le Maire de Villiers, qui n'a plus de sous, qui s'avère incapable de lutter efficacement contre les nuisances dans le Bois de St Denis ou le square Mortier, s'entête à vouloir ouvrir le Bois St Martin au mépris de l'intérêt des habitants du Bois de Gaumont. Raison invoquée par Benisti ? L'ouverture au public de Bois St Martin figure parmi nos engagements de campagne !!! Alors là, c'est le comble. Les usagers de la navette 307 apprécieront !

## Perroquets/Luats



Depuis plusieurs années les riverains demandent au Maire :

- **de lutter contre la prolifération des pigeons** et la présence des rats sous le pont du chemin de fer...;
  - **de verbaliser les véhicules** qui descendent l'allée Coste à sens interdit au mépris de la sécurité des piétons.
- Le Maire qui prend les contribuables pour des pigeons n'a pas intérêt à les faire fuir en leur mettant des pics !



# Tri sélectif : arnaque fiscale et régression

par Joëlle CREPIN – Conseillère municipale

"Villiers Infos" de février 2009, le journal à la gloire du Maire, saluait les efforts des villiérains en ces termes :

**"Ordures ménagères on est sur la bonne pente !** Le volume des déchets récoltés en 2008 dans les bacs gris est en baisse de 2% par rapport à 2007, lequel était déjà en recul de 0,3% par rapport à 2006.

Moins d'ordures ménagères, c'est une excellente nouvelle pour les finances de la ville.

**Emballages ménagers et papiers c'est encore mieux qu'en 2007 ! :**

le volume collecté en 2008 dans les bacs à couvercle jaune est en hausse de 8% par rapport à 2007 sachant qu'il dépassait déjà de 6% la quantité de 2006"

**Logiquement, les villiérains étaient en droit de voir leurs efforts récompensés...** Faut pas rêver ! Regardez plutôt vos feuilles d'IMPÔTS FONCIERS

**La taxe sur les ordures ménagères a augmenté de plus de 7% en 2009 après 3,2% en 2008 et 20,44% en 2006 ! soit une augmentation de plus de 30% !!**

Pour ne rien arranger, cette taxe est très élevée à Villiers puisqu'elle représente près du tiers des impôts fonciers prélevés au profit de la commune...

Et savez-vous ce qu'envisage le Maire ?

**" la suppression progressive du porte à porte des encombrants et des déchets verts et son remplacement par la mise en place de déchetteries mobiles**

**ainsi que la suppression progressive de la collecte du verre en porte à porte par la mise en place de points d'apport volontaire, au travers de bornes aériennes, semi-enterrées ou enterrées."**

(Extrait de la résolution adoptée au conseil municipal de décembre 2009)



Il faudra bientôt apporter vos bouteilles dans ce type de bornes aériennes semi-enterrées...



... et vos encombrants et déchets verts dans une déchetterie mobile comme celle-ci

**L'abandon de la collecte du verre, des encombrants et des déchets végétaux au porte à porte serait une grave régression écologique**

La majorité des responsables syndicaux d'immeubles collectifs a bataillé ferme pendant plusieurs années pour que tous les résidents respectent le tri sélectif des déchets et respectent les jours de ramassage des encombrants.

**Aujourd'hui, le système du porte à porte fonctionne relativement bien.**

Le Maire, aux prises avec l'endettement gigantesque de sa ville, s'apprête à prendre une décision qui va pourrir la vie de ses administrés et engendrer des nuisances. Les conséquences écologiques de ce retour en arrière seraient considérables.

Beaucoup de villiérains écoeurés ne trieront plus leurs déchets et ceux qui n'ont pas de véhicules abandonneront les encombrants au coin des rues.

**Sans peur du ridicule,** le Maire, interpellé sur ce risque, affirme que des "inspecteurs" chargés du contrôle des poubelles pourraient être recrutés par la Mairie ! Vous voyez d'ici les économies...

Pourquoi ne pas équiper nos poubelles d'un système de vidéo surveillance ? Et le maire d'expliquer sans rire qu'il s'agit de demander à chaque villiérain de développer le geste "éco-citoyen". Il confond écologie et économies... Bientôt, il va nous demander de le remercier !

Revenir à la méthode de l'apport volontaire des déchets est impensable. Cela engendrerait des baisses de recettes sur la revente des ordures triées pour être recyclées, une perte de subvention Eco-Emballages, une facture plus lourde des coûts d'incinération et de multiples pollutions ...

...sans oublier la taxe carbone!

**Que cache une telle proposition?**

Probablement une manière de diminuer artificiellement le budget de fonctionnement de la ville qui sera présenté au conseil municipal du 14 avril 2010



## Les villiérains pénalisés

Par Louise Farge  
Présidente de Conseil syndical

Depuis le 1<sup>er</sup> mars les jours de collectes des déchets recyclables "Bac jaune" et "Bacs verts" ont été modifiés "pour être encore plus en phase avec le rythme de vie des Villiérains" (1)

En réalité, il s'agit d'une mesure d'économies prises sans concertation et qui a pour conséquence d'augmenter les charges de nombreux habitants de Villiers.

**Explication**

Avant ce changement, l'ensemble des déchets "gris, verts et jaunes" étaient ramassés sur 3 jours

Depuis la réforme, ils sont ramassés sur 4 jours

Les syndicats d'immeubles sont donc obligés de demander à la personne ou à l'entreprise qui sort et rentre les poubelles, un passage supplémentaire. Ce qui revient à une augmentation de 25% de ce type de charges qui incombent à tous, locataires ou copropriétaires.

Christiane MARTI, adjointe de Benisti, avoue tout de même dans Villiers Infos n°68 que cette réforme fera faire des économies à la ville ;

- sans préciser le montant de ces économies que pourtant elle connaît...

- et sans oser dire aux villiérains qu'ils ne bénéficieront d'aucune baisse de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM)

**Bilan de cette réforme**

**80 000 euros d'économies espérés** pour la ville (en réalité il n'y a rien de mécanique dans tout cela et le gain final pourrait bien se réduire comme peau de chagrin – voir ci-contre)

**25% d'augmentation des charges** pour les résidents des immeubles de Villiers sans aucun espoir de voir leur taxe sur les ordures baisser.

Encore une mesure prise pour boucher les trous et qui pénalise les villiérains. Et ce n'est hélas pas fini...

(1) C. Marti dans VI n°68 mars2010





## OUI à la solidarité avec les anciens, NON à la récupération politicienne !

par Liliane Jourd'heuil

Sur l'invitation au repas des anciens, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, on pouvait lire :

Informations concernant  
**le repas offert  
par Monsieur le Maire**

les inscriptions seront reçues par le  
Cabinet du Maire, en salle des mariages

Et sur le menu du repas des anciens distribué à près d'un millier de convives, JA Benisti en "remet une couche" en ces termes :

*C'est avec un plaisir renouvelé que Marie-Christine se joint à moi pour vous souhaiter un bon appétit et une très belle après midi.*

*Marie-Christine et Jacques-Alain Benisti*



## Le site du Codevi fait peau neuve

Par Greg, l'un des concepteurs du nouveau site du Codevi

Depuis le 23 mars 2010, les villiérains ont accès au nouveau site du Codevi : à l'adresse [www.codevilliers.fr](http://www.codevilliers.fr)

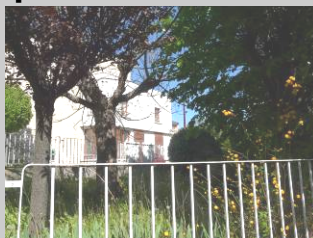
C'est avec un grand plaisir que nous l'avons conçu pour en faire un lieu plus convivial et un outil pratique à gérer pour toute l'équipe du Codevi qui pourra dorénavant avoir à sa disposition un outil d'information réactif et performant. L'interactivité n'a pas été oubliée puisque les visiteurs pourront déposer des commentaires, recevoir les infos et les alertes du Codevi par Email...

Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur le site pour connaître les dernières révélations du Codevi.

Nous restons à l'écoute de vos suggestions pour l'améliorer ...

PS : vous pouvez me contacter par Email : [info@codevilliers.fr](mailto:info@codevilliers.fr) ou m'écrire à l'adresse du Codevi

## Maison de la petite enfance



Le Maire a signé le permis de raser le jardin situé face à la maison de la petite enfance et à l'immeuble en pierres agrafées.

Cet immeuble contient de l'amiante. Le codevi en a informé le Préfet et appelle les parents et le personnel de la crèche à se mobiliser pour sauver le petit jardin

## Fin de piste cyclable !



## 2 poids 2 mesures

Le Maire laisse les époux X transformer ce pavillon en panneau d'affichage bd de Strasbourg...



... mais il envoie la police municipale faire décrocher cette banderole sur l'immeuble d'en face!



## Rejoignez le CODEVI

Bulletin d'adhésion ou  Bulletin de soutien avec  ou sans adhésion  :

je joins un chèque de \_\_ \_ euros à retourner à CODEVI -29 rue Louis Lenoir 94350 Villiers-sur Marne

Joindre un chèque à l'ordre de CODEVI : adhésion simple (15 €) - couple (20€)

Nom et Prénom

adresse

Email :

@

Tél :

Date et signature